

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

6^e séance, 10^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Saint-Romuald**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 26 février 2008, à 19 h 30, au centre administratif de Saint-Romuald, au 1860, 1^{re} Rue, Saint-Romuald, **sous la présidence de monsieur François Caron**

Membres du conseil des commissaires présents :

Madame Gisèle Beaulieu, vice-présidente du comité exécutif
Monsieur Michel Bédard, commissaire
Monsieur Jean-Yves Bégin, commissaire
Monsieur Claude Bélanger, commissaire-parent
Madame Pascale Bélanger, commissaire
Monsieur Sylvain Blais, commissaire
Monsieur Marc Brochu, commissaire
Monsieur François Caron, vice-président du conseil des commissaires
Monsieur Michel Chabot, commissaire
Monsieur Richard Côté, commissaire
Madame Lise Fréchette, commissaire
Madame Claudette Gosselin Fecteau, commissaire
Madame Nicole Landry, commissaire
Monsieur Richard Légaré, commissaire
Monsieur Pascal Léveillé, commissaire
Madame Denise Poulin, présidente du comité exécutif
Monsieur James-E. Robichaud, commissaire
Madame Claire Rochon Fréchette
Monsieur Denis Shaink, commissaire-parent
Madame Brigitte St-Laurent, commissaire
Monsieur Éric Tardif, commissaire
Monsieur Marcel Vézina, commissaire
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membres du conseil des commissaires absents:

Monsieur Léopold Castonguay, président du conseil des commissaires
Monsieur Guy Trottier, commissaire

Membres du personnel administratif :

Madame Julie Beaulieu, secrétaire de gestion
Madame Louise Boisvert, coordonnatrice des communications
Madame France Boulianne, directrice des Services éducatifs - Adultes et formation professionnelle
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines
Madame Louise Croteau, secrétaire générale
Monsieur Richard Dion, directeur des Services des ressources matérielles
Madame Denise Dubois, directrice générale adjointe
Monsieur Bertin Fillion, directeur des Services des ressources financières
Madame Marie-Lise Lachapelle, directrice de l'École Saint-Joseph
Madame Chantal Plante, directrice de l'École de la Chanterelle
Madame Joanne Plourde, directrice générale adjointe
Madame Louise Pothier, directrice adjointe des Services éducatifs - Jeunes
Monsieur Yves Saint-Maurice, directeur général
Monsieur Jacques Sansfaçon, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Recueillement

1.2 Ouverture de la séance par le président

Après un moment de recueillement, en l'absence du président, le vice-président, monsieur François Caron, déclare la séance ordinaire du conseil des commissaires en date du 26 février 2008 ouverte à 19 h 34.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

1.3.3 Assermentation de monsieur James-Edward Robichaud, commissaire, circonscription numéro 23 (Saint-Henri / Pintendre Sud)

Monsieur James-Edward Robichaud est invité à prêter serment devant le directeur général.

Une entrée de la prestation de ce serment est consignée dans le livre des délibérations de la commission scolaire.

CC-07-08-077

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James-Edward Robichaud et résolu :

D'adopter l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance par le président
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
 - 1.3.3 Assermentation de monsieur James-Edward Robichaud, commissaire, circonscription numéro 23 (Saint-Henri / Pintendre Sud)
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 22 janvier 2008
- 1.6 Période de questions du public
- 1.7 Correspondance
- 1.8 Mot du président
- 1.9 Information du comité exécutif

DÉCISION

2.0 Le Secrétariat général

- 2.1 Autorisation de publication d'un avis public – Consultation publique relative au projet de politique de maintien ou de fermeture d'école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

2.2 Adoption de la politique relative à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire

3.0 La Direction générale

3.1 Appui au projet d'une radio communautaire

3.2 Délégué à l'Assemblée générale annuelle de Radio CJDM 89,9

4.0 Les Services éducatifs – Jeunes

Aucun point

5.0 Les Services éducatifs – Adultes et formation professionnelle

5.1 Entente spécifique portant sur l'amélioration de l'accessibilité, de la qualité de vie et des services offerts dans les habitations à loyer modique de la région de la Chaudière-Appalaches

6.0 Les Services des ressources financières

6.1 Émission d'obligations – Modalité de financement

7.0 Les Services des ressources humaines

Aucun point

8.0 Les Services des ressources matérielles

8.1 Projet conjoint de bibliothèque scolaire-municipale – École du Bac – Demande de financement

8.2 École Saint-Joseph – Rénovations 2008 – Adjudication de contrat

9.0 Les Services des ressources en technologie de l'information et des communications

Aucun point

10.0 Les Services du transport

Aucun point

INFORMATION

11.0 Le Secrétariat général

Aucun point

12.0 La Direction générale

12.1 Rapport de la Direction générale

13.0 Les Services éducatifs – Jeunes

13.1 Camp d'anglais et d'espagnol – Été 2008

14.0 Les Services éducatifs – Adultes et formation professionnelle

Aucun point

15.0 Les Services des ressources financières

Aucun point

16.0 Les Services des ressources humaines

Aucun point

17.0 Les Services des ressources matérielles

Aucun point

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

18.0 Les Services des ressources en technologie de l'information et des communications

18.1 Information relative à l'octroi d'un mot de passe personnalisé à chacun des membres du conseil des commissaires pour consultation de l'intranet de la Commission scolaire des Navigateurs

19.0 Les Services du transport

Aucun point

RAPPORTS DES COMITÉS

20.0 Rapports des comités

20.1 Information du comité de parents

20.2 Information du comité EHDAA

20.3 Rapport des comités formés par la Commission scolaire des Navigateurs

20.4 Rapport des autres comités externes

21.0 Questions diverses

21.1 Questions et messages des commissaires

22.0 Varia

23.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-07-08-078

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 janvier 2008

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le texte du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 janvier 2008 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 21 février 2008,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 janvier 2008 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6 Période de questions du public

Madame Ghislaine Leroy-Audy, vice-présidente, Syndicat de l'enseignement des Deux-Rives

Sujet d'intervention

Déroulement de la dernière séance du comité exécutif.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

Madame Andrée Turbide, présidente, Syndicat de l'enseignement des Deux-Rives

Sujet d'intervention

Pochette d'information de la promotion de l'école publique.

1.7 Correspondance

Les pièces relatives à la correspondance ont été déposées à l'ensemble des membres du conseil des commissaires et seront conservées selon les délais prévus à notre calendrier de conservation.

1.8 Mot du président

Monsieur Léopold Castonguay, président de la commission scolaire, a transmis par écrit quelques informations aux membres du conseil des commissaires.

1.9 Information du comité exécutif

Madame Denise Poulin, présidente du comité exécutif, informe les membres du conseil des décisions prises lors de la séance ordinaire du 12 février 2008.

2.0 LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

CC-07-08-079

2.1 Autorisation de publication d'un avis public – Consultation publique relative au projet de politique de maintien et de fermeture d'école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école

ATTENDU l'obligation dévolue aux commissions scolaires par l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique*, amendée par le projet de loi 32 en décembre 2006;

ATTENDU l'élaboration d'un projet de « *Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école* », tel que stipulé par cet article de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU les discussions qui ont eu lieu lors d'un comité plénier concernant ce projet,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Tardif et résolu :

DE faire paraître un avis public invitant la population ou les organismes du territoire de la Commission scolaire des Navigateurs à participer à une consultation publique concernant ce projet de politique;

ET de soumettre la version finale du projet pour adoption par les membres du conseil des commissaires après cette consultation publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

CC-07-08-080

2.2 Adoption de la politique relative à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire

ATTENDU l'obligation dévolue aux commissions scolaires par l'article 211.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, amendée par le projet de loi 32 en décembre 2006;

ATTENDU l'élaboration d'un projet de « *Politique relative à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire* », tel que stipulé par la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU les consultations effectuées telles qu'exigées par la *Loi sur l'instruction publique*,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jean-Yves Bégin et résolu :

QUE la « *Politique relative à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire* » soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 LA DIRECTION GÉNÉRALE

CC-07-08-081

3.1 Appui au projet d'une radio communautaire

ATTENDU l'importance de donner une voix radiophonique aux gens qui font et vivent les événements à Lévis;

ATTENDU l'occasion d'offrir aux gens d'ici une information complète et diversifiée sur ce qui se passe chez nous;

ATTENDU l'importance de donner un outil à la région qui favorisera le développement social et économique;

ATTENDU la participation de la commission scolaire à la vie communautaire et le partenariat souhaité dans la planification stratégique,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs appuie le projet de radio communautaire sur le territoire de Lévis et accepte de payer une cotisation annuelle de 150 \$ comme adhérente à l'organisme Radio CJMD 89,9.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-07-08-082

3.2 Délégué à l'Assemblée générale annuelle de Radio CJQM 89,9

ATTENDU la résolution numéro CC-07-08-081 visant à appuyer le projet d'une radio communautaire à Lévis;

ATTENDU l'adhésion de la Commission scolaire des Navigateurs à la radio communautaire de Lévis;

ATTENDU qu'une telle adhésion permet de participer à l'Assemblée générale annuelle de Radio CJDM 89,9,

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Shaink et résolu :

QUE monsieur Éric Tardif soit nommé délégué à l'Assemblée générale annuelle de Radio CJDM 89,9 pour représenter la Commission scolaire des Navigateurs.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.0 LES SERVICES ÉDUCATIFS – JEUNES

Aucun point

5.0 LES SERVICES ÉDUCATIFS ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

CC-07-08-083

5.1 Entente spécifique portant sur l'amélioration de l'accessibilité, de la qualité de vie et des services offerts dans les habitations à loyer modique de la région de la Chaudière-Appalaches

ATTENDU que le Groupe-conseil Développement social et communautaire de la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches a retenu, dans son plan d'action 2006-2009, comme priorité la mise en place de mesures visant l'amélioration de la qualité de vie dans les habitations à loyer modique (HLM) de la région;

ATTENDU que dans le Cadre national de gestion sur le soutien communautaire au logement social, le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Société d'habitation du Québec (SHQ) préconise une meilleure complémentarité entre les services de santé et les services de soutien au logement dans une perspective de promotion-prévention et d'intervention adaptée aux diverses clientèles;

ATTENDU que le colloque Habitation sociale, santé et services sociaux Québec - Chaudière-Appalaches, tenu en mai 2006, a réitéré l'importance d'un maillage étroit entre ces deux réseaux ainsi que le développement de partenariat qui permettrait de mieux servir les clientèles communes, et ce, sans égard à la taille des organisations;

ATTENDU que, selon le *Portrait de l'habitation à prix modique en Chaudière-Appalaches*, un nombre important de HLM de la région est localisé en zone rurale, que la capacité de ces milieux à se doter de services adaptés aux clientèles est difficile et que la rétention des résidents dans leur MRC en est affectée;

ATTENDU que l'intégration de nouvelles clientèles en HLM telles que les personnes ayant un handicap ou un problème de santé mentale, les familles ou encore les jeunes accentuent les difficultés de cohabitation et sont des problématiques vécues dans les HLM de la région;

ATTENDU qu'il est nécessaire d'intensifier le support au maintien à domicile, notamment en ce qui a trait à l'alourdissement de la clientèle aînée et au support à l'amélioration de la qualité de vie pour l'ensemble des clientèles des HLM, particulièrement dans les zones rurales,

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudette Gosselin Fecteau et résolu :

D'adopter le contenu de l'Entente spécifique portant sur l'amélioration de l'accessibilité, de la qualité de vie et des services offerts dans les habitations à loyer modique de la région de la Chaudière-Appalaches, jointe à la présente;

D'autoriser le président à signer, au nom de l'organisme, ladite entente;

DE mandater madame France Boulianne à représenter les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches au comité de gestion de l'entente spécifique.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.0 LES SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES

CC-07-08-084

6.1 Émission d'obligations – Modalité de financement

ATTENDU qu'en vertu de la résolution numéro CC-07-08-036 adoptée le 27 novembre 2007, le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs (la « *commission scolaire* ») a autorisé un emprunt jusqu'à concurrence de quarante-trois millions trois cent quatre-vingt-un mille dollars (43 381 000 \$) par voie, entre autres, d'un emprunt contracté auprès de Financement-Québec (la « *Société* »);

ATTENDU qu'il est opportun qu'un emprunt au montant de trente-sept millions cent soixante mille dollars (37 160 000 \$) soit contracté auprès de la Société;

ATTENDU que le conseil des commissaires doit approuver les modalités de cet emprunt,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lise Fréchette et résolu :

1. **QUE** la commission scolaire soit autorisée à emprunter une somme de trente-sept millions cent soixante mille dollars (37 160 000 \$) (l'« *emprunt* ») auprès de la Société et à conclure à cette fin une convention de prêt dont un projet est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
2. **QUE** la commission scolaire approuve les modalités de l'emprunt qui paraissent aux Annexes A et B jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
3. **QU'**aux fins de constater l'emprunt, la commission scolaire soit autorisée à souscrire en faveur de la Société un billet au montant de trente-sept millions cent soixante mille dollars (37 160 000 \$) dont un projet est joint en annexe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
4. **QU'**aux fins de garantir le paiement en capital et intérêts de l'emprunt, la commission scolaire soit autorisée à consentir en faveur de la Société une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui lui sera accordée par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au nom du gouvernement du Québec, et à conclure à cette fin un acte d'hypothèque mobilière dont un projet est joint en annexe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

5. **QUE** les projets de convention de prêt, d'acte d'hypothèque mobilière et de billet annexés au procès-verbal de cette assemblée soient approuvés et que n'importe lequel du président, du directeur général, de la secrétaire générale ou du directeur des Services des ressources financières de la commission scolaire, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient autorisés pour et au nom de la commission scolaire, à signer la convention de prêt, l'acte d'hypothèque mobilière et le billet à intervenir, à y consentir à toutes clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes, à recevoir le produit net de l'emprunt, à en donner bonne et valable quittance, à livrer le billet précité à la Société et à poser tous actes et à signer tous autres documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

ADOPTÉ à l'unanimité

7.0 LES SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

Aucun point

8.0 LES SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES

CC-07-08-085

8.1 **Demande de financement au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine – Bibliothèque municipale-scolaire – École du Bac**

ATTENDU que la Commission scolaire des Navigateurs et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon ont entrepris de réaliser un projet conjoint de bibliothèque municipale-scolaire à l'École du Bac de Saint-Lambert-de-Lauzon;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon a déjà fait part, par voie de résolution, de son adhésion à un tel projet;

ATTENDU que les deux parties au dossier prévoient convenir prochainement d'un protocole d'entente, en voie de rédaction, venant préciser leurs obligations respectives des parties au dossier;

ATTENDU qu'il y a lieu d'adresser au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine une demande de financement dans le cadre de ses programmes d'immobilisations,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Brigitte St-Laurent et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs autorise le dépôt, à titre de propriétaire, d'une demande d'aide financière au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, pour le volet «municipal» du projet d'implantation d'une bibliothèque municipale-scolaire à Saint-Lambert-de-Lauzon, le tout suivant l'esprit de la résolution n° 10-07 de ladite municipalité;

QUE monsieur Richard Dion, directeur des Services des ressources matérielles, soit autorisé à agir en tant que mandataire de la commission scolaire et à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

CC-07-08-086

8.2 École Saint-Joseph – Rénovations 2008 – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public #080117-07 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour les travaux de rénovations 2008 à l'École Saint-Joseph;

ATTENDU les résultats dudit appel d'offres suite à l'ouverture des soumissions effectuée le 18 février 2008;

ATTENDU l'analyse des soumissions réalisée par la firme *Les Architectes Lafrance & Mailhot* et la recommandation qui en découle tel qu'il appert au document joint,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Shaink et résolu:

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à la firme *Construction Mario Groleau inc. de Tring-Jonction*, le contrat pour les travaux de rénovations 2008 à l'École Saint-Joseph au montant de 1 252 286,25 \$, toutes taxes incluses, celle-ci ayant présenté la soumission la plus basse jugée conforme;

QUE le président, monsieur Léopold Castonguay et le directeur général, monsieur Yves Saint-Maurice, soient autorisés à signer le contrat découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à la majorité

1 contre – Monsieur James-Edward Robichaud

9.0 LES SERVICES DES RESSOURCES EN TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

Aucun point

10.0 LES SERVICES DU TRANSPORT

Aucun point

INFORMATION

11.0 LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Aucun point

12.0 LA DIRECTION GÉNÉRALE

12.1 Rapport de la Direction générale

Monsieur Yves Saint-Maurice, directeur général, transmet quelques informations aux membres du conseil des commissaires.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

13.0 LES SERVICES ÉDUCATIFS – JEUNES

13.1 Camp d’anglais et d’espagnol – Été 2008

Madame Louise Pothier, directrice adjointe aux Services éducatifs – Jeunes, commente le dépliant « *Camp d’anglais et d’espagnol – Été 2008* ».

Il est convenu que les commissaires du secteur ouest se réunissent pour discuter de l’emplacement pour la tenue du camp d’anglais et d’espagnol pour l’été 2008.

14.0 LES SERVICES ÉDUCATIFS – ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Aucun point

15.0 LES SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Aucun point

16.0 LES SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

Aucun point

17.0 LES SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Aucun point

18.0 LES SERVICES DES RESSOURCES EN TECHNOLOGIE DE L’INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

18.1 Information relative à l’octroi d’un mot de passe personnalisé à chacun des membres du conseil des commissaires pour consultation de l’intranet de la Commission scolaire des Navigateurs

Monsieur Jacques Sansfaçon, directeur des Services des ressources en technologie de l’information et des communications, explique aux membres du conseil des commissaires comment consulter l’intranet de la commission scolaire en utilisant le mot de passe personnalisé qui leur a été transmis.

19.0 LES SERVICES DU TRANSPORT

Aucun point

RAPPORT DES COMITÉS

20.0 RAPPORTS DES COMITÉS

20.1 Information du comité de parents

Monsieur Denis Shaink, commissaire-parent, fait état de la rencontre du comité de parents, laquelle a eu lieu le 18 février 2008.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

20.2 Information du comité EHDAA

Aucune information du comité EHDAA.

20.3 Rapport des comités formés par la Commission scolaire des Navigateurs

Comité relatif à la reconnaissance

Monsieur Richard Côté, commissaire, mentionne les principaux points qui ont été traités lors de la rencontre du 12 février 2008 et informe les membres du conseil des commissaires que le prochain Gala des Navigateurs aura lieu le 9 octobre 2008.

Comité budgétaire de la Commission scolaire des Navigateurs

Monsieur François Caron, commissaire, fait état aux membres du conseil des commissaires des sujets traités lors de la première réunion du comité budgétaire et mentionne que la prochaine rencontre aura lieu le 23 avril 2008.

20.4 Rapport des autres comités externes

Conseil d'administration - Complexe de soccer Honco de Lévis

Monsieur Sylvain Blais informe les membres du conseil des commissaires que la location du complexe de soccer fonctionne très bien et mentionne que des travaux mineurs seront effectués afin de changer une partie du revêtement intérieur.

Comité social des commissaires

Madame Claire Rochon Fréchette, commissaire, vérifie auprès des membres du conseil leur intérêt concernant une éventuelle activité sociale.

Fondation de la corporation des services universitaires en Chaudière-Appalaches

Madame Nicole Landry, commissaire, mentionne avoir assisté à la première rencontre de la Fondation et au Forum sur la démocratie et la gouvernance des commissions scolaires.

21.0 QUESTIONS DIVERSE

21.1 Questions et messages des commissaires

Quelques membres du conseil des commissaires demandent des précisions ou font certaines suggestions concernant différents sujets.

22.0 VARIA

Aucun point

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

CC-07-08-087

23.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nicole Landry et résolu :

D'adopter la levée de la séance à 22 h 15.

ADOPTÉE à l'unanimité

François Caron, vice-président

Secrétaire générale